

Fonds de développement professionnel pour les métiers de la création et de la culture

Conseils pour la présentation d'une demande de subvention

Les conseils fournis dans les pages qui suivent ont pour but de vous aider à remplir votre demande au Fonds de développement professionnel pour les métiers de la création et de la culture.

Avant de demander une subvention en particulier, demandez-vous si elle cadre avec votre projet et vos objectifs. Ayez soin de lire attentivement les lignes directrices et autres renseignements publiés sur le programme (raison d'être, objectifs et résultats visés) pour déterminer s'il s'agit du bon programme pour vous. Si ce n'est pas le cas, ne vous découragez pas – il y a de fortes chances qu'un autre de nos programmes de subvention convienne mieux. Pour en savoir plus sur les différentes subventions administrées par la Section des arts, consultez le yukon.ca/fr/financement-arts.

Nous vous recommandons fortement de commencer tôt à préparer votre demande afin d'avoir suffisamment de temps pour satisfaire à toutes les exigences, dont l'inclusion de lettres d'appui et autres documents.

Comme c'est le cas pour tous nos programmes de subvention, le personnel de la Section des arts pourra répondre à vos questions tout au long du processus de demande. Vous pouvez communiquer avec nous à arts.fund@yukon.ca ou au 867-332-6543.

Quelle est la raison d'être du Fonds de développement professionnel pour les métiers de la création et de la culture?

Ce programme de subvention vise à aider les personnes du secteur de la création et de la culture à différents stades de leur carrière à consacrer une année complète au développement de leur pratique, en mettant l'accent sur l'avancement de leur carrière. Il est conçu pour stimuler leur contribution au secteur, améliorer leurs compétences en affaires et leur connaissance du secteur, éliminer les obstacles financiers et favoriser l'échange de connaissances au sein du secteur.

À terme, il vise les résultats suivants :

- Un nombre accru de personnes du secteur de la création et de la culture dont une part considérable du revenu provient de leurs activités créatives ou culturelles.
- Un nombre croissant de personnes du secteur de la création et de la culture qui font carrière à l'échelle nationale et internationale.
- La croissance et le développement économiques du secteur de la création et de la culture du Yukon, et l'accroissement de

Qu'entend-on par « personnes du secteur de la création et de la culture »?

la contribution du secteur au produit intérieur brut du territoire.

- Le développement et l'acquisition de compétences des personnes du secteur de la création et de la culture, et l'apprentissage les uns des autres, qui renforcent du même coup les produits issus de ce secteur.
- La contribution à l'atteinte de la vision et des objectifs de la stratégie *Potentiel créatif : Dynamiser l'économie des industries créatives et culturelles du Yukon* : « Dynamique et pluriel, le secteur créatif et culturel du Yukon apporte des retombées sociales positives, contribue à la durabilité économique et est reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale ».

Le secteur de la création et de la culture regroupe les activités de production, de reproduction, de promotion, de distribution et de commercialisation de biens, de services et d'occupations de nature culturelle, artistique ou patrimoniale.

Ces activités touchent entre autres les domaines suivants : enregistrement sonore, arts visuels et appliqués, artisanat, productions audiovisuelles et médias interactifs, cinéma, photographie, graphisme, architecture, arts de la scène, théâtre, écrits et ouvrages publiés, patrimoine historique et bibliothèques ainsi que la main-d'œuvre et les établissements nécessaires à leur viabilité.

Le programme s'adresse non seulement aux artistes, mais aussi aux travailleurs culturels et aux porteurs de culture. Les demandeurs peuvent être à n'importe quelle étape de leur carrière.

Un artiste débutant est une personne :

- en début de carrière;
- âgée d'au moins 18 ans;
- qui a une certaine formation ou expérience ou certaines réalisations dans une ou plusieurs disciplines (il n'est pas nécessaire que la formation ait été suivie dans un établissement d'enseignement);
- résolue à développer ses compétences et sa pratique artistique de façon continue.

Un artiste professionnel est une personne :

- qui possède une formation spécialisée dans sa discipline (il n'est pas obligatoire que cette formation ait été suivie dans un établissement d'enseignement);

- reconnue comme artiste professionnel par ses pairs (c'est-à-dire ceux évoluant dans le même secteur créatif ou culturel);
- résolue à consacrer plus de temps à sa pratique créative ou culturelle;
- dont le travail a déjà été publié ou présenté publiquement.

Un travailleur culturel est une personne :

- dont le travail sert à promouvoir la création et l'expression artistique et à préserver le patrimoine culturel, par exemple une conservatrice d'art ou un producteur de festivals.

Un porteur de culture est une personne :

- dont le rôle au sein des communautés autochtones (Premières Nations, Inuit ou Métis) favorise la préservation, la rétention, le maintien et la production ou la diffusion de connaissances, de visions du monde, de pratiques culturelles ou de traditions particulières par l'art et par des activités créatives. Il peut s'agir d'Aînés, d'éducateurs traditionnels ou de gardiens du savoir ou de la langue.

Le programme de subvention comporte trois volets importants : développement de carrière; compétences en affaires et connaissance du secteur; échange et transmission du savoir-faire. Les demandeurs doivent clairement démontrer comment leurs objectifs et leurs activités cadrent avec ces trois axes.

Développement de carrière

Le programme met l'accent sur l'aspect et le potentiel économique de la démarche du demandeur. Il est conçu expressément pour appuyer un large éventail de disciplines du secteur de la création et de la culture. Le développement de carrière est fonction du domaine, de la discipline et de la démarche du demandeur. Celui-ci déterminera ce que la notion veut dire pour lui, les cibles raisonnables dans sa discipline et les mesures qui peuvent être prises pour les atteindre compte tenu de son champ d'activité et de sa pratique individuelle. Il importe que le demandeur précise ses objectifs professionnels dans le formulaire de demande et indique quelles mesures et activités il compte entreprendre pour les concrétiser.

Compétences en affaires et connaissance du

Que savez-vous aujourd'hui de ce qui est nécessaire pour vous positionner au sein de votre secteur? Que souhaitez-vous apprendre sur le métier d'artiste ou de travailleur culturel? Les réponses à ces questions varieront grandement au sein d'un même secteur et d'un

secteur

secteur à un autre. Si vous êtes un artiste visuel qui souhaite apprendre à vendre ses pièces sur le marché international, il faudra indiquer ce que vous savez du commerce électronique, de l'expédition d'œuvres d'art hors frontières (douanes et tarifs douaniers), de l'établissement de contacts avec des galeries à l'étranger ou de la constitution d'une clientèle internationale. Si vous jouez dans des comédies musicales et souhaitez vous produire à Broadway, que savez-vous sur la façon d'entrer en contact avec des agents ou des producteurs, ou que devez-vous savoir sur les auditions (quand, où, comment)?

Quel que soit votre domaine du secteur de la création ou de la culturel, que devez-vous savoir pour réussir, pour vous faire connaître et faire connaître votre travail, pour accéder aux outils et aux ressources nécessaires ou pour établir un contact avec des institutions, des réseaux et des organismes qui peuvent vous faire progresser dans votre carrière?

Échange et transmission du savoir-faire

Le troisième axe du programme porte sur l'échange et la transmission du savoir-faire. Comptez-vous faire partager ce que vous avez appris à votre communauté de pratique, au secteur dans son ensemble, au public? Ou souhaitez-vous plutôt travailler avec un mentor qui pourra vous faire profiter de son savoir-faire?

L'échange et la transmission du savoir-faire peuvent être abordés de différentes façons, par exemple :

- le demandeur reçoit du mentorat d'une personne qualifiée;
- le demandeur agit comme mentor auprès d'une personne ou d'un groupe;
- le demandeur fait profiter autrui de son savoir-faire dans le cadre d'une série d'ateliers;
- le demandeur parle de son travail ou de sa connaissance du secteur dans le cadre d'une série de causeries.

Cette composante peut porter sur l'échange et la transmission de compétences artistiques ou être axée sur certains aspects du secteur ou de l'entreprise. Réfléchissez à la manière dont vous souhaitez contribuer à l'essor du secteur.

Seuils de financement

Trois personnes retenues se verront accorder une subvention de 50 000 \$. Tenez compte de cette somme au moment de planifier vos activités pour l'année qui vient.

Pour quelles disciplines faites-vous cette demande?

Si votre demande est acceptée, vous ne pouvez pas présenter de demande à un autre programme de financement pour les arts du gouvernement du Yukon pour des activités ou des projets qui sont visés par la présente demande.

Toutefois, cette règle peut être levée dans certaines circonstances. Si des possibilités de financement pour des activités non visées par la demande actuelle devaient se présenter de façon inattendue, communiquez avec une personne-conseil de la Section des arts pour discuter de votre cas.

Les bénéficiaires du Fonds de développement professionnel pour les métiers de la création et de la culture recevront un feuillet T4A du gouvernement du Yukon. Veuillez en tenir compte dans l'établissement de votre budget.

Les personnes qui travaillent dans le secteur de la création et de la culture assument souvent de multiples rôles, occupent plusieurs emplois et touchent à diverses disciplines et à divers domaines dans leur travail. Comment décririez-vous la pratique ou la discipline qui reflète le mieux vos objectifs de carrière et vos activités pour la prochaine année?

Vous pouvez vous situer au sein d'une des grandes catégories, comme les arts visuels, la musique, les arts littéraires, etc. Vous pouvez aussi être plus précis et indiquer, par exemple, peinture à l'huile, art textile, narration de contes, conservation d'art, création de bandes dessinées romanesques, production musicale, etc. Vous pouvez indiquer plusieurs disciplines, le cas échéant.

Date de début prévue

Grâce à la subvention, les bénéficiaires pourront consacrer une année complète à leur pratique, mais il faut compter de 8 à 12 semaines avant d'être informé du résultat de l'examen des demandes. Veuillez en tenir compte au moment d'indiquer à quelle date vous prévoyez commencer votre projet.

Portfolio

Faites une sélection judicieuse des échantillons de votre travail que vous joindrez à la demande. Idéalement, ils devraient avoir un rapport avec le projet que vous présentez. C'est l'occasion de montrer aux membres du jury la valeur de votre travail et votre capacité à mener à bien les activités proposées et à atteindre vos objectifs.

Les questions du formulaire ciblent trois aspects : expérience, objectifs et évaluation.

Expérience

Décrivez jusqu'à trois expériences qui ont façonné votre pratique et votre carrière dans le milieu de la création ou de la culture. Ces expériences, d'ordre personnel, pédagogique, social, politique ou artistique, peuvent avoir été vécues à tout moment dans votre vie. De quelle expérience s'agit-il? Pourquoi vous a-t-elle marqué? Comment a-t-elle façonné votre pratique ou votre parcours professionnel?

C'est l'occasion d'en dire un peu plus sur vous et sur ce qui motive votre démarche créative ou culturelle et de mettre en évidence le rôle que vous souhaitez jouer dans votre secteur, vos sources d'inspiration et la manière dont vous abordez votre pratique et votre carrière.

Quel est le public ou la communauté cible de votre travail créatif ou culturel? Comment entrez-vous en contact avec ce public?

Pensez à votre public ou communauté cible, à vos collaborateurs et vos collègues. Qui sont-ils, pourquoi sont-ils importants pour vous et comment entrez-vous en contact avec eux? Ce pourrait aussi être l'occasion de traiter de certaines lacunes que vous auriez cernées, le cas échéant, de publics que nous n'auriez pas encore touchés ou de la manière dont vous avez bâti votre communauté au fil des ans.

Selon vous, quel est votre niveau de compétences en affaires? Comment mettez-vous en application ces compétences dans vos activités dans le secteur?

Votre réponse à cette question aidera les membres du jury à saisir les progrès que vous comptez réaliser au cours de l'année. Que vous n'ayez qu'une connaissance limitée de la façon dont les choses fonctionnent dans votre secteur n'est pas un problème. Ce qu'ils veulent savoir c'est à quel point vous êtes à l'aise et habile relativement à l'aspect commercial de votre secteur, pour qu'ils puissent se faire une idée des progrès que vous êtes susceptible de faire durant l'année et de vos acquis à la fin de la période de financement.

Objectifs

Décrivez, en dix phrases ou moins, vos objectifs professionnels des prochaines années ainsi que les mesures que vous comptez prendre pour atteindre ces objectifs.

L'exigence de concision peut vous sembler difficile à respecter, mais les deux prochaines questions vous permettront de préciser vos objectifs et plans d'action et de les placer en contexte. Ici, il s'agit de brosseur un tableau sommaire de vos objectifs professionnels à long terme, des buts à court terme (pour l'année qui vient) que vous vous êtes fixés pour vous rapprocher de vos objectifs et des étapes à franchir et des activités que vous comptez entreprendre pour atteindre ces buts. Couvrez les points suivants : quoi (votre approche), qui (vos collaborateurs et votre public), où (le lieu de réalisation), pourquoi (importance et motivation) et comment (adéquation de votre pratique créative ou culturelle avec votre carrière).

Quels obstacles et quelles difficultés rencontrez-vous dans votre carrière créative ou culturelle? Quel est actuellement l'aspect le plus urgent, pertinent ou important de votre carrière et pratique créative ou culturelle? Comment cette subvention vous aiderait-elle à remédier à cet aspect, à en tirer parti ou à en libérer le potentiel?

C'est maintenant l'occasion d'indiquer où vous en êtes dans votre parcours professionnel et ce dont vous avez besoin pour réussir. À quels obstacles vous êtes-vous heurté? Sur quoi devriez-vous mettre l'accent à l'heure actuelle? Quelles activités comptez-vous entreprendre pour surmonter ces obstacles et progresser vers vos objectifs?

Décrivez comment vous entendez intégrer une composante de transmission du savoir-faire dans la prochaine année. Il peut s'agir de mentorat donné ou reçu, d'une série d'ateliers, d'un jumelage d'emploi ou d'une autre formule. Comment cet accompagnement vous aidera-t-il à atteindre votre objectif? Décrivez aussi, le cas échéant, comment il contribuera au développement du secteur au Yukon.

Évaluation

Cherchez-vous à accroître la place que vous occupez sur le marché du travail? Êtes-vous un artiste établi désireux de contribuer à l'essor du secteur ou un artiste en début de carrière qui souhaite travailler avec un mentor et faire profiter son secteur ou sa communauté de pratique de ce qu'il apprend? C'est à vous d'étoffer ce volet à la lumière de vos besoins actuels, de l'état d'avancement de votre carrière et de la manière dont vous souhaitez contribuer à l'essor du secteur. Les bénéficiaires du programme de subvention ont établi une relation claire et constructive avec les communautés pour lesquelles et avec lesquelles elles réalisent et partagent leur travail, et ont conscience du rôle qu'ils jouent au sein de la population yukonnaise.

Que signifie le succès pour vous dans le contexte de votre pratique et de votre carrière créative ou culturelle? Comment saurez-vous que vous avez atteint vos objectifs? Comment consignerez-vous vos apprentissages et votre rayonnement? Comment suivrez-vous votre progression pendant l'année?

Comment procéderez-vous pour déterminer dans quelle mesure vous avez atteint vos buts et vos objectifs? Un bon plan d'évaluation vous aidera vous et vos bailleurs de fonds à déterminer dans quelle mesure vous avez atteint vos buts et objectifs. Il vous sera en outre utile à la fin de la période de financement pour la production d'un rapport sur le déroulement du projet. Quelles données (informations) comptez-vous recueillir à cette fin? Comment les évalueriez-vous? Les bailleurs de fonds savent qu'un plan est appelé à changer, que chacun aura sa part de succès, de défis et d'échecs – tout cela est normal. Ce que vous devez montrer ici c'est que vous connaissez vos objectifs et avez un plan pour déterminer si vous les avez atteints.

Budget

Votre budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le total des revenus doit correspondre au total des dépenses.

Parrainage et dons en nature : Attribuez une valeur monétaire au soutien en nature, par exemple en estimant ce qu'il en coûterait pour louer le studio ou l'équipement reçu en don. Il s'agit des choses nécessaires à la poursuite de vos activités que vous auriez dû payer. N'oubliez pas d'inscrire le même montant dans vos dépenses pour que votre budget soit équilibré.

Contribution du demandeur : Elle correspond à la somme tirée de vos économies ou de votre revenu d'emploi que vous comptez investir dans le projet, le cas échéant. Cela montre que vous avez les moyens d'absorber les coûts engendrés par le projet qui ne sont pas couverts par les sources de revenus que vous indiquez. Les candidats utilisent souvent ce poste pour équilibrer leur budget – en s'engageant à combler tout écart entre le total des dépenses et les autres revenus. Vous n'êtes pas tenu de prévoir une contribution personnelle si votre budget est équilibré sans elle.

Autres subventions et sources de financement : Vous ne pouvez pas recevoir deux subventions pour couvrir les mêmes dépenses, mais si vous pensez recevoir des fonds qui couvriraient certaines activités visées par votre demande, vous pouvez les indiquer ici. Si vous avez présenté une demande à un d'autres programmes de financement, indiquez ici si on vous a confirmé qu'elle a été acceptée; si vous attendez une réponse, inscrivez « en attente ».

Dépenses

C'est à cette section que vous indiquez les dépenses liées au projet, soit les coûts engendrés durant la période visée pour mener à bien les activités prévues. Au besoin, annexe une feuille séparée si vous avez plusieurs postes de dépenses individuels. Voici quelques exemples de dépenses possibles.

Frais de subsistance : Les frais de subsistance couvrent ce qui est nécessaire pour vous permettre de passer plus de temps à réaliser vos objectifs professionnels. Si vous comptez sacrifier certains autres engagements et consacrer une grande partie de votre semaine de travail à vos activités durant la période visée, vous pouvez en tenir compte ici. Les frais de subsistance peuvent inclure divers coûts, dont le loyer, les frais de garderie, les services publics ou l'épicerie.

Déplacements : Les frais de déplacement doivent être raisonnables et justifiés par la nature des activités visées. Vous ne pouvez pas inclure d'indemnité journalière pour les repas pris en voyage si vous avez calculé des frais de subsistance pour les mêmes dates, mais vous pouvez inscrire des coûts tels que billets d'avion, hébergement et kilométrage. Si vous incluez des indemnités journalières, le taux retenu habituellement est de 50 \$ par jour.

Fournitures, matériel ou coûts de production : Inscrivez les coûts liés

aux activités visées par la demande qui entrent dans cette catégorie *Mentorat/collaboration et autres frais* : Inscrivez les sommes versées à un mentor, à des collaborateurs ou à toute autre personne, mais non les sommes payées au demandeur pour du mentorat ou un travail en collaboration, lesquelles seraient comptabilisées dans les frais de subsistance. Il peut être difficile d'estimer le montant à payer à autrui. On peut parfois arriver à l'estimer en ayant une conversation avec la personne concernée ou en s'informant auprès de pairs du montant qu'ils payent ou demandent pour un service semblable. L'organisme CARFAC suggère un barème des tarifs minimums pour les artistes visuels, mais il pourrait servir à d'autres catégories d'artistes : carfac-raav.ca/fr.

Autres : Indiquez ici tout autre coût que vous prévoyez devoir assumer et qui ne correspond à aucun poste déjà couvert.

Si votre demande est acceptée, vous préparerez, avec l'aide d'une personne-conseil de la Section des arts, un état des flux de trésorerie qui déterminera à quel moment la subvention vous sera versée et le montant de chaque versement.

Comme nous l'indiquions plus haut, le gouvernement du Yukon produira un feuillet T4A pour les bénéficiaires du Fonds. Le personnel de la Section des Arts ne peut pas vous conseiller sur le plan fiscal; veuillez adresser vos questions à l'Agence du revenu du Canada.

Échéancier

Ayez soin de joindre un échéancier qui montre les activités dont la tenue est confirmée ou pour lesquelles vous attendez une confirmation et les dates approximatives. Vous pouvez utiliser le modèle fourni avec le formulaire de demande si vous désirez.

Autres documents à joindre

Passez en revue la liste de vérification qui se trouve à la page 2 du formulaire.

Qu'est-ce qu'un curriculum vitæ?

Le curriculum vitæ est une brève description de vos activités et réalisations dans le secteur créatif ou culturel; il s'agit d'un résumé de votre expérience. Il ne doit pas dépasser 5 pages.

Qu'est-ce qu'une notice biographique?

Le curriculum vitæ parle de vous et présente dans les grandes lignes votre parcours professionnel dans le secteur de la création et de la culture. Le ton et le mode de présentation d'un curriculum vitæ sont plus rigoureux que ceux d'une biographie. Il est normalement organisé de façon chronologique, avec peu d'éléments narratifs.

Voici le genre de renseignements qu'il peut contenir :

- votre nom, adresse et numéro de téléphone;
- votre formation (formelle ou informelle);
- les expositions, publications ou spectacles auxquels vous avez participé;
- les subventions, bourses, prix, etc. que vous avez reçus;
- les critiques publiées au sujet de votre travail;
- les emplois, commandes, projets pertinents;
- les organismes du domaine créatif et culturel dont vous êtes membre.

La notice biographie parle aussi de vous – vos antécédents et votre parcours en tant qu'artiste –, mais vous décidez du ton à lui donner. Certains artistes préfèrent une présentation pragmatique et factuelle, alors que d'autres optent pour une formule plus créative et informelle. Vous trouverez des exemples de notices biographiques d'artistes sur Internet, notamment sur le site d'Indigenous Yukon (indigenouslyukon.ca/art-to-explore/artists) et de Yukon Artists @ Work (yaaw.com/about-our-artists). Votre notice biographique peut contenir les éléments suivants :

- votre lieu et date de naissance;
- vos antécédents culturels (s'ils influencent votre travail et les idées que vous véhiculez dans vos œuvres);
- une description de votre discipline ou de votre pratique créative ou culturelle;
- le nombre d'années depuis lequel vous êtes engagé dans le secteur de la création et de la culture;
- une brève description de votre formation, de vos études et de ce qui influence votre travail;
- les bourses, subventions ou prix majeurs que vous avez reçus;
- les expositions ou projets importants auxquels vous avez participé;

- toute couverture médiatique pertinente.

Lettres d'appui

Vous devez joindre deux lettres d'appui à votre demande. Comme certains membres du comité d'examen pourraient ne pas être bien au fait de votre travail, une lettre d'appui d'une personne établie dans votre domaine qui vous connaît et connaît votre travail et niveau de développement et qui peut se porter garante de votre capacité à entreprendre ce que vous proposez dans votre demande est d'une valeur inestimable. Laissez les autres parler pour vous de votre travail, de votre contribution à la discipline, au milieu ou au secteur et de la valeur de votre projet.

Présentation d'une demande sous forme audio ou vidéo

Si vous souhaitez envoyer un fichier audio ou vidéo contenant vos réponses aux questions du formulaire, veuillez communiquer avec une personne-conseil de la Section des arts pour vous assurer que le format de vos fichiers est compatible avec notre système. Et ayez soin de répondre à toutes les questions.

Conseils généraux

Le dossier de la demande doit être complet et déposé au plus tard à 16 h 30, heure du Yukon, à la date limite d'acceptation des demandes. Les demandes soumises en retard seront rejetées.

Sachez que les demandes sont évaluées par un comité multidisciplinaire composé de personnes pouvant représenter d'autres disciplines que la vôtre. Ne présumez pas que le jury connaît votre travail. Les membres du comité fondent leur évaluation sur les informations contenues dans le dossier de candidature et non sur ce qu'ils savent d'un candidat grâce à leur expérience antérieure ou à leurs connaissances personnelles.

Si votre candidature est refusée, ne vous découragez pas. La demande dépasse toujours nettement la capacité de financement de nos programmes. Si vous essayez un rejet, nous vous invitons à contacter une personne-conseil de la Section des arts, qui pourra vous aider à préparer une demande plus solide la prochaine fois ou à trouver d'autres sources d'aide financière potentielles.